

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE
BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 11/09

1



1. Les nouveaux chômeurs risquent de gonfler rapidement les statistiques
2. Mobalpa adapte son offre aux budgets serrés
3. La hausse des retraites devrait se limiter à 1 % au 1er avril
4. La Fédération nationale des travaux publics recense 10.000 projets locaux
5. Travaux publics : 10.000 projets pour résister à la crise
6. Textile, papeterie, chimie : le marasme touche un nombre croissant de branches
7. Industrie : l'activité a chuté encore plus lourdement que prévu en début d'année
8. L'Unsa veut attirer les déçus de la CGC après l'échec de la fusion
9. Wauquiez espère « protéger entre 200.000 et 300.000 emplois » en 2009
10. L'Unedic prévoit de 375 000 à 454 000 chômeurs de plus en 2009
11. La France comptera 375.000 à 454.000 chômeurs de plus en 2009 selon l'Unedic
12. Le dollar reste malgré tout la monnaie de référence
13. "Reprise fin 2009 dans le secteur du papier", selon le patron de Sequana
14. Enel prépare une augmentation de capital de 8 milliards d'euros
15. Logement : plus d'expulsion sans solution de remplacement, assure Christine Boutin
16. Rebond des prix en février en France
17. La CGPME dénonce un « axe » entre le Medef, la CGT et la CFDT
18. « On pourrait augmenter l'impôt sur les revenus de plus de 300.000 euros »
19. Arrco-Agirc : les syndicats refusent catégoriquement un départ à 61 ans
20. Les économistes sont plus pessimistes que le gouvernement sur la profondeur de la récession
21. Pour la première fois, le secteur tertiaire a détruit des emplois en 2008
22. En 2008, les ménages français ont moins emprunté

Les nouveaux chômeurs risquent de gonfler rapidement les statistiques

Beaucoup de demandeurs d'emploi, en fin de CDD ou d'intérim, n'ont acquis que de faibles droits à indemnisation. Faute de reprise d'emploi, ils risquent de basculer rapidement vers le revenu minimum d'insertion.



C'est un dommage social de la crise qui risque de ne pas passer inaperçu d'ici quelques mois. Le nombre de demandeurs d'emploi passant entre les mailles du filet de sécurité de l'assurance-chômage pourrait exploser au second semestre et venir grossir les rangs des allocataires du régime de l'allocation de solidarité spécifique et, surtout, du revenu minimum d'insertion (bientôt remplacé par le revenu de solidarité active).

La crise actuelle du marché du travail a, en effet, un profil bien particulier. Le directeur général de Pôle emploi, Christian Charpy, l'a confirmé lors de la dernière réunion du Conseil d'orientation de l'emploi, la semaine dernière : la grande masse des nouveaux inscrits sont des précaires - fins de CDD et, encore plus, fins de mission d'intérim. Or, leurs droits à indemnisation sont, le plus souvent, inférieurs à ceux des salariés en CDI licenciés et vont donc s'épuiser rapidement.

Réadmission automatique

A titre indicatif, en 2007, année faste sur le marché de l'emploi, la durée moyenne d'indemnisation des CDD et intérimaires était de 30 % inférieure à la moyenne. Ces chômeurs ne seront pour autant pas concernés par la prime de 500 euros annoncée par Nicolas Sarkozy, qui va bénéficier aux jeunes primo-demandeurs d'emploi. Le coup de pouce au chômage partiel ne les touchera pas non plus. En 2003 et 2004, années marquées par un ralentissement de la croissance et non une récession, la remontée du nombre de bénéficiaires du RMI avait déjà été sensible (lire ci-dessus), accrue il est vrai par l'affaire des « recalculés » : 600.000 personnes avaient vu brutalement leurs droits à indemnisation réduits en janvier 2004 à la suite d'une réforme de l'Unedic.

Afin, d'ailleurs, de s'épargner une nouvelle polémique de ce type, le bureau de l'Unedic devrait modifier demain une mesure prévue pour les intérimaires dans la réforme de l'assurance-chômage. Pour leur éviter de devoir refaire toutes les démarches administratives d'inscription en cas de délai entre deux missions, celle-ci a mis en place un système de réadmission automatique.

Avec un risque d'effets pervers : les droits à indemnisation (4 mois) seraient eux aussi automatiquement consommés, même pour une durée de quinze jours entre deux missions d'intérim. Le projet de circulaire qui sera soumis aux partenaires sociaux demain prévoit de supprimer la réadmission automatique.

Mobalpa adapte son offre aux budgets serrés

Le groupe Fournier a décidé de repositionner sa marque Mobalpa à un niveau de prix plus accessible pour contrer ses concurrents. L'an dernier, la société familiale a vu ses ventes reculer de 2 % et table sur un chiffre d'affaires stable en 2009. Elle mise également sur le développement à l'export.

4

Avec le recul des transactions immobilières, les ventes de cuisines encastrables ne se portent pas au mieux. Sur 2008, le groupe Fournier, propriétaire de Mobalpa, a vu ses ventes reculer de 2 % à 226 millions d'euros, et n'a pas communiqué son résultat net, lui aussi en baisse. Et 2009 ne s'annonce pas mieux, puisqu'au mois de janvier l'activité du fabricant d'Annecy a baissé de 10 %. « *Mais février s'est bien passé, selon nos distributeurs. Les clients sont revenus* », indique Bernard Fournier, le PDG, qui mise sur un chiffre d'affaires stable sur l'année. Pour l'instant, le groupe familial, aussi spécialiste de la salle de bain et du rangement, n'a pas eu recours au chômage technique pour ses 1.100 salariés. « *Nous avons utilisé toutes les cartouches pour éviter cette solution, reprend le dirigeant, d'abord en cessant le recours à tous nos intérimaires, soit une centaine de personnes en moyenne. Et depuis décembre jusqu'en mai les salariés prennent leur RTT tous les vendredis après midi.* »

Fournier espère que la reprise des commandes en février permettra de faire tourner ses usines jusqu'en juillet. « *Notre interrogation porte sur la rentrée en septembre. Nous restons d'un optimisme mesuré.* » Depuis sa création en 1907, le groupe de Thône (Haute-Savoie) n'a jamais fait de licenciements.

Plan de relance industriel

Cette baisse d'activité intervient alors que la société (marques Perene, Socococ) va achever en 2009 un important plan de relance industriel lancé il y a cinq ans. Son objectif : mieux répondre à la demande, avec le repositionnement de sa marque phare Mobalpa à un niveau de prix plus accessible. Une stratégie qui tombe à pic au moment où les Français se serrent la ceinture. Le fabricant de cuisines vise désormais le cœur du marché, soit une dépense moyenne entre 4.500 et 7.000 euros, alors que, jusque-là, Mobalpa avait un cœur de gamme autour de 8.000 euros : « *C'est le gros du marché avec 35 % des ventes*, précise Laurent Marguerettaz, directeur commercial. *Tous nos concurrents, comme Ikea, sont présents sur ce segment, et nous nous devons de nous y battre.* » Au lieu de baisser ses tarifs, Mobalpa a décidé d'élargir sa gamme à des budgets plus faibles, avec des cuisines à partir de 3.230 euros, tout en jouant sur l'innovation.

La marque a ainsi supprimé une dizaine de modèles pour 2009, et son offre plus accessible a doublé pour atteindre 40 % de la gamme. Au lieu de placages en bois, la société propose des façades en mélaminé qui produisent le même effet à prix cassés. « *Nous devons conserver notre différence en donnant plus à nos clients pour leur budget*, résume Philippe Croset, le directeur de l'enseigne. Pour cela, *nous jouons la transparence des prix.* » Le nouveau catalogue donne ainsi, selon l'agencement des cuisines, différents tarifs « *car c'est un achat plaisir que l'on fait la peur au ventre, avec la crainte de se tromper et de se faire arnaquer. Avec cette politique, ce sera la fin du marchandage dans les magasins.* » Cette offre sera soutenue par une large campagne de publicité en 2009.

« *Nous espérons que cette stratégie va permettre d'amortir la crise qui est très violente*, reprend Bernard Fournier. *Notre plan industriel de plus de 80 millions d'euros va nous aider à développer ces nouveaux produits.* »

Encore 11 millions seront investis cette année dans ses trois sites industriels. Le groupe Fournier mise aussi sur l'exportation pour tenir, alors qu'elle représente seulement 10 % des ventes, surtout en Belgique, Suisse, et Scandinavie. Elle a signé avec un partenaire à Singapour. Déjà trois ouvertures de magasins sont prévues en 2009 en Suède, Angleterre et Thaïlande. Viendront ensuite Sydney et Alger.

DOMINIQUE CHAPUIS, Les Echos

La saga Mobalpa

Le groupe Fournier a été fondé **en 1907** par un ébéniste, Eugène Fournier, le grand-père de l'actuel dirigeant. Son capital est contrôlé par une cinquantaine de membres de la famille. La marque Mobalpa a elle été **lancée en 1949** avec les premières cuisines à éléments. Les cuisines intégrées ont vu le jour en 1970. En 1973, **la société met au point un nouveau procédé d'assemblage** des meubles, deux à trois fois plus résistant que ce qui existe alors. Aujourd'hui, son activité se répartit à 90 % dans les cuisines, 7 % les salles de bains et 3 % le rangement. Mobalpa compte un réseau **de 285 magasins** en France.

Les échos 10 mars 2009

La hausse des retraites devrait se limiter à 1 % au 1er avril

La révision en forte baisse de l'inflation conduit le gouvernement à programmer une faible revalorisation des pensions. Mais le minimum vieillesse va être augmenté de 6,9 %.



Les 14,5 millions de retraités connaîtront dans quelques jours la revalorisation de leur pension, qui interviendra pour la première fois cette année le 1er avril, au lieu du 1er janvier. Ils risquent d'être déçus. En vertu de la loi, la progression est parfaitement mécanique, puisqu'elle doit suivre l'évolution des prix. Le 17 mars, la Commission économique de la nation se réunira pour entériner la prévision officielle d'inflation pour 2009. Le suspense est éventé cette année puisque le gouvernement a déjà modifié ses anticipations dans le collectif budgétaire : la hausse prévisionnelle des prix est désormais fixée à 0,4 %, au lieu de 1,5 % envisagé initialement. S'y ajoute un rattrapage de 0,6 %, afin de tenir compte de l'inflation constatée définitivement en 2008.

« On a déjà perdu trois mois »

Au total, la hausse des pensions sera donc limitée à 1 %, sauf éventuel coup de pouce (un décret doit encore être publié). C'est ce taux qui a été retenu par le gouvernement la semaine dernière dans le calcul du déficit public et dans la nouvelle prévision de déficit de la Sécurité sociale pour 2009 (entre 17 et 18 milliards d'euros).

La hausse de 1 % risque d'être jugée bien faible par les associations de retraités, qui doivent être reçues cette semaine à Matignon : « *Nous demandons un peu plus que la revalorisation mécanique*, explique Michel Devacht, secrétaire général de la CFDT retraités. *D'autant qu'elle n'interviendra que le 1er avril, au lieu du 1er janvier les années précédentes. On a déjà perdu trois mois, c'est un point qui a du mal à passer.* »

En outre, si la hausse était intervenue au début de l'année, comme pour les prestations familiales ou le RMI, elle aurait été calculée sur la base d'une prévision d'inflation plus élevée et aurait atteint 2,1 %...

Côté gouvernement, l'argumentaire est rodé : on souligne depuis plusieurs semaines que les retraités ont déjà bénéficié d'un relèvement exceptionnel de leurs pensions de 0,8 % le 1er septembre dernier et qu'ils ne sont généralement pas touchés par l'envolée du chômage et la crise financière. Leurs pensions ne varient pas avec la Bourse, comme dans d'autres pays.

Autre argument invoqué : pour les moins fortunés, le minimum vieillesse va, lui, être relevé de 6,9 % au 1er avril, et les « petites » retraites agricoles ont été améliorées dès le 1er janvier, conformément aux engagements de Matignon. Enfin, un coup de pouce de 1 % sur les retraites coûterait 1 milliard d'euros, ce qui creuserait d'autant un déficit déjà considérable.

La Fédération nationale des travaux publics recense 10.000 projets locaux

10.000 projets, d'une valeur de 20 milliards, qui créeraient 170.000 emplois : les collectivités locales constituent un gisement d'activité majeur aux yeux de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Elle tente aujourd'hui de les mobiliser en complément du plan de relance de l'Etat. « *Nous avons recensé au niveau des collectivités locales 10.400 projets qui existent déjà, ils ne sont pas à créer mais dorment dans des cartons* », souligne le président de la FNTP, Patrick Bernasconi, pour qui les projets locaux présenteraient l'avantage de pouvoir démarrer dès mi-2009, contrairement aux grandes infrastructures (lignes TGV, etc.) dont le pic d'activité se situera plutôt vers 2013. La FNTP prend son bâton de pèlerin pour rencontrer durant une semaine les préfets auxquels elle remettra la liste des projets identifiés dans leur région.

Reste à convaincre les élus locaux d'allouer les ressources financières nécessaires à ces projets. Cela pourrait ne pas être chose aisée, même si la plupart des 10.000 projets recensés sont de taille modeste (le montant unitaire médian n'est que de 240.000 euros). Pour lever cet obstacle, la FNTP rencontrera prochainement les équipes du ministère de l'Economie pour promouvoir sa solution : un livret de type Livret A ou livret d'épargne populaire. « *Le «livret des infrastructures durables» financerait à taux bonifié les travaux d'infrastructures durables ou de proximité*, explique Patrick Bernasconi. *Il pourrait recueillir 1 % de l'épargne réglementée, ce qui représenterait 5 milliards d'euros, voire à terme 10 % de l'épargne* », soit 50 milliards, ce qui permettrait, selon la FNTP, de financer une grande partie des infrastructures durables dont a besoin la France. Et les besoins du pays sont grands.

Investir

« *80 % des infrastructures actuelles datent de l'après-guerre, aujourd'hui elles sont en fin de cycle et il va falloir investir dans leur mise à niveau*, estime Patrick Bernasconi. *Aujourd'hui, par exemple, les réseaux d'eau ont 30 % de fuites* » et perdent l'équivalent de la consommation d'eau d'une ville comme Caen. « *Dans l'électricité, le taux d'enfouissement des lignes est de 50 % inférieur à l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou la Belgique*, poursuit Patrick Bernasconi. *Et sur les 400 barrages hydrauliques exploités par EDF, 200 sont vétustes.* » Les travaux publics, grande cause nationale ? Les collectivités locales, qui représentent 50 % de l'activité du secteur, sont en tout cas priées de réagir.

Travaux publics : 10.000 projets pour résister à la crise

En parallèle des plans de relance initiés par le gouvernement et plusieurs conseils généraux, la FNTP a dévoilé lundi 9 mars une liste de 10.000 projets en sommeil dans les cartons des collectivités locales. Elle propose par ailleurs deux dispositifs nouveaux pour aider à les financer.

Alors que l'activité continue de s'étioler, la fédération nationale des travaux publics a présenté hier ses «10 000 projets pour rebondir face à la crise». 10 705 projets exactement ayant vocation à être lancés en 2009 et 2010. «Il y a urgence, prévient Patrick Bernasconi, président de la FNTP. Nous avons anticipé une baisse de 6% en volume pour 2009. Mais si les signes d'une reprise économique ne se font pas rapidement sentir, nous devons faire face à un repli beaucoup plus sévère, de l'ordre de 10%, peut-être 15%». Les entrepreneurs de travaux publics n'ont pas le moral. L'indicateur de leur «opinion sur l'activité future» (donnée Insee/FNTP) est au plus bas depuis 1993. «Les 10 000 projets représentent un volume d'activité de presque 20 milliards d'euros, détaille Patrick Bernasconi. L'équivalent de six mois d'activité pour les 8 300 entreprises de la profession, 125 000 emplois directs, 45 000 emplois indirects...» Pour contenir la chute de l'activité, la fédération estime qu'il faudrait accélérer le lancement des projets sur la base de cinq milliards d'euros pour un effet sensible dès le second semestre et la sauvegarde de 40 000 emplois directs et indirects.

Des projets pour tous les métiers

«Notre opération «10 000 projets» est une démarche qui se veut totalement complémentaire au plan de relance gouvernemental», explique Patrick Bernasconi. Tous les métiers des travaux publics sont concernés : aménagement urbain, génie civil, eau et assainissement, routes, travaux électriques... Et les projets sont répartis partout en France, dans près de 4 500 communes, aussi bien en territoire urbain que rural. Plus de 90% des projets ont comme maître d'ouvrage une collectivité locale : 50% pour les communes, 25% pour les groupements et syndicats intercommunaux et 16% pour les départements. «Avec un projet sur deux d'un montant inférieur à 240 000 euros, beaucoup d'opérations peuvent démarrer avec des financements limités», estime le président de la FNTP. Pour mettre de l'huile dans les rouages grippés du financement local, les mesures prises dans le cadre du plan de relance gouvernemental sont les bienvenues : remboursement anticipé de la TVA, allègement des procédures, relèvement des seuils de passation de marché...

Sollicitation de la caisse de congés payés

Mais la FNTP se veut proactive. Elle propose la création d'un nouveau livret d'épargne baptisé «Livret des Infrastructures Durables» pour les projets des collectivités locales au même titre que le livret A pour le logement social ou le Livret de Développement Durable pour les économies d'énergie. Selon le dispositif imaginé par la fédération, ce livret serait défiscalisé avec le même plafond que le Livret A, à savoir 15 000 euros. Il pourrait générer dès la première année 5 milliards d'euros d'encours ce qui permettrait de financer 12 milliards de travaux. Tous les projets d'infrastructures de moins de 10 millions d'euros des collectivités locales seraient éligibles aux ressources du LID.

Parallèlement, la caisse de congés payés des travaux publics va être sollicitée à hauteur de 50 millions d'euros pour mettre en place une offre de prêt à taux bonifiés pour des investissements locaux. Ce qui pourrait générer 250 millions de travaux. Patrick Bernasconi tient beaucoup à faire aboutir ce dispositif dont le montage est en cours de finalisation et sera dévoilé en avril.

Textile, papeterie, chimie : le marasme touche un nombre croissant de branches

Dans l'ombre de l'automobile, de nombreux autres secteurs subissent de plein fouet les effets du marasme mondial. Et voient leurs carnets de commandes chuter.

L'industrie française va mal, et pas seulement le secteur automobile, qui, au cours des derniers mois, a multiplié les mesures de chômage partiel et d'arrêt d'un grand nombre de sites de production. Dans son sillage, la sous-traitance mais aussi une bonne part de l'industrie métallurgique - également pénalisée par la mauvaise santé de l'aéronautique - paient un lourd tribut à la crise. Ce ne sont malheureusement pas les seuls secteurs frappés.

8

Hormis dans l'agroalimentaire et la pharmacie, où l'activité semble toujours bien orientée, rares sont les filières qui échappent à la vague de fond qui touche l'ensemble de l'économie mondiale. Certaines branches plongent ainsi de manière très spectaculaire.

Mesures de soutien au textile

C'est le cas par exemple du textile. Ironie du sort, alors que Paris accueille la traditionnelle « fashion week » du prêt-à-porter, le secteur a enregistré une chute de la production de près de 10 % sur les trois derniers mois (mais jusqu'à 40 % pour certaines entreprises dans le Nord). Au point que le gouvernement vient de prendre plusieurs mesures de soutien : déblocage de 6 millions d'euros pour faciliter l'innovation et la recherche, accord-cadre sur la compétitivité (1,5 million d'euros sur trois ans pour quelque 150 entreprises).

La baisse de la consommation et la forte concurrence des pays de production à bas coûts tels que l'Inde ou la Chine mais aussi la Tunisie ou le Maroc expliquent la chute des commandes. La chimie subit aussi un recul de 12 % de l'activité sur les trois derniers mois.

Papier : fermetures de sites

Autre secteur touché de plein fouet : l'industrie papetière. La production a chuté de 13 % en un an (en comptabilisant également l'imprimerie), l'absence de commandes entraînant de nombreuses fermetures de sites : usine Stracel de Strasbourg, spécialisée dans le papier magazine (filiale du finlandais UPM), deux sites français du groupe canadien Tembec, etc. Toute la filière au sens large est affectée, et notamment les principaux acteurs du carton ondulé (dont l'activité suit l'évolution générale de l'économie), ou encore les spécialistes des emballages recyclés. Les professionnels de ce secteur sont atteints par les mesures d'économies prises dans de nombreuses entreprises, qui font désormais la chasse au gaspi.

Construction : carnets dégarnis

Le marasme commence aussi à gagner la construction, où les professionnels sont désormais de plus en plus souvent confrontés à la baisse des permis de construire mais aussi à l'ajournement de certains projets. Et ce même si les trois grands groupes du secteur - Bouygues, Eiffage et Vinci - continuent de prêcher un optimisme prudent pour l'avenir grâce à des carnets de commandes relativement pleins. Fin 2008 et début 2009, ceux-ci permettaient encore d'assurer de huit à neuf mois d'activité, conduisant les principaux acteurs du secteur à affirmer que la crise ne les rattraperait vraiment qu'en 2010.

Mais dans les entreprises de plus petite taille, des baisses d'activité de 10 % à 15 % sont d'ores et déjà monnaie courante dans de nombreuses régions, telles que Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord - Pas-de-Calais.

Industrie : l'activité a chuté encore plus lourdement que prévu en début d'année

La production manufacturière a reculé de 4,1 % en janvier par rapport à décembre, selon l'indice publié hier par l'Insee. Le déficit commercial s'est creusé de 4,5 milliards d'euros, en raison d'un nouvel affaissement des exportations.



Certains sont « perplexes », d'autres « surpris », d'autres encore « sous le choc ». Aucun économiste, en tout cas, n'anticipait le recul, en janvier, de 4,1 % de la production manufacturière (en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) annoncé hier par l'Insee. « Nous sommes dans un enchaînement très récessif. Il semble désormais y avoir des surcapacités de production gigantesques », note Pierre-Olivier Befly (Exane). Si, au-delà du secteur manufacturier, l'énergie (+ 2,5 %) et la construction (+ 0,5 %) ont résisté, toutes les autres activités se sont inscrites en recul. « L'investissement productif baisse plus rapidement qu'anticipé », poursuit-il, au vu du repli de la production de biens d'équipement. Même si l'activité restait stable en février et en mars, la production manufacturière afficherait un recul de 6,5 % en moyenne au premier trimestre, note l'Insee.

Stabilité des importations

« Le déstockage des entreprises a été moins important que la baisse de la production, donc cela va continuer », pronostique Eric Heyer, de l'OFCE. Ce que reconnaît aussi Bercy : « La production, plus basse qu'anticipé, reflète le ralentissement du commerce mondial, notamment en Asie », plaide l'entourage de la ministre de l'Economie. Les exportations se sont, de fait, repliées de 2 milliards d'euros en janvier par rapport à décembre, à 28,735 milliards, tandis que les importations sont restées stables, ont indiqué, hier, les Douanes. Le déficit commercial, qui avait connu un répit relatif en décembre, a ainsi retrouvé son niveau des mois précédents, à 4,549 milliards d'euros.

L'Insee, qui actualise ses prévisions la semaine prochaine, reconnaît déjà que son pronostic de décembre (un recul du PIB de 0,4 % au premier trimestre, après - 1,2 % fin 2008) sera révisé à la baisse. La Banque de France prévoit un recul de 0,6 %. Quant aux prévisions qui seront discutées par les économistes à Bercy, la semaine prochaine, dans le cadre de la Commission économique de la nation, elles sont obsolètes. Pierre-Olivier Befly, qui tablait sur une baisse du PIB de 1,8 % cette année et une activité stable l'an prochain, anticipe désormais « sans doute autour de - 2,7 % puis - 0,4 % pour 2009 et 2010 ». « Les rythmes observés en janvier sont ceux de notre scénario noir », qui affiche la poursuite de la récession l'an prochain, indique aussi Karine Berger, d'Euler Hermes SFAC.

La déflation menace

Fin février, les défaillances d'entreprises ont augmenté de près de 30 % par rapport aux deux mêmes mois de l'an dernier, ce qui est maintenant supérieur à la prévision de l'assureur-crédit. « L'enjeu pour nous est d'accélérer la mise en œuvre du plan de relance », juge l'entourage de Christine Lagarde. « Il faut changer le calendrier, estime Karine Berger. Les dépenses immédiates mises pour la trésorerie des entreprises doivent être étendues à la demande globale. Même si ce n'est pas idéal d'un point de vue macroéconomique, le gouvernement pourrait par exemple relancer les contrats aidés pour bloquer la contraction de la masse salariale. » Et limiter ainsi le risque de déflation, que plusieurs économistes voient augmenter.

L'Unsa veut attirer les déçus de la CGC après l'échec de la fusion

Le comité directeur de la CGC a enterré hier le projet de fusion avec l'Unsa. « Très déçu », Alain Olive, leader de l'Unsa, invite ses troupes à poursuivre sur le terrain les rapprochements entamés.

C'est désormais officiel. Hier, à l'initiative des principales fédérations de la centrale, le comité directeur de la CGC a définitivement enterré le projet de fusion avec l'Unsa défendu depuis un an par son président, Bernard Van Craeynest, qui subit là un camouflet. En lieu et place, il a adopté, à l'unanimité, la création d'un comité interne chargé de reprendre à zéro la réflexion sur l'avenir de la centrale, rendu incertain par la réforme de la représentativité. Les discussions porteront notamment sur le maintien du statut catégoriel de la centrale, âprement défendu par les fédérations de la métallurgie et de la chimie, à l'origine de la fronde contre le projet de Bernard Van Craeynest.

« *La CGC jette l'éponge* », constate, amer, Alain Olive, le leader de l'Unsa. « *Malgré le courage de Bernard Van Craeynest, les conservatismes et la défense du statut catégoriel l'ont emporté. Ce comité interne est un écran de fumée qui masque l'incapacité à avancer de certains leaders de fédérations qui restent prisonniers de vieilles alliances. Je suis très déçu car ce projet était le bon et mon organisation était prête* », poursuit-il.

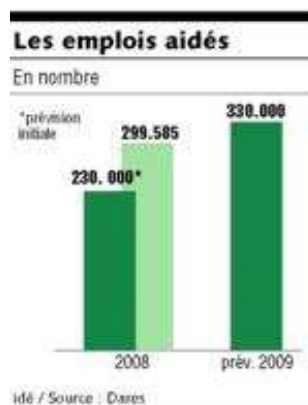
Pas de plan B

Déstabilisée par cet abandon et dépourvue de véritable plan B, l'Unsa espère repartir de la base pour faire fructifier le travail effectué et entretenir vaille que vaille le mouvement. « *Dans de nombreuses entreprises et branches, comme les transports ou les télécoms, des liens étroits ont été noués et j'invite nos représentants à les conserver et à les développer. Le terrain, lui, avance, et j'encourage toutes les initiatives* », insiste Alain Olive.

Reste que l'Unsa doit désormais trouver les moyens de rebondir après l'échec d'un projet sur lequel elle misait pour gagner sa représentativité. Cette question sera au cœur de la réunion de son bureau national, le 18 mars, et de son congrès, en novembre. « *Pour l'instant, je ne me projette pas sur d'autres rapprochements. Nous allons continuer ce que nous faisons depuis notre création en 1993 : nous développer* », tempore Alain Olive, qui revendique un fort développement dans le privé, « *avec 200 nouvelles sections syndicales ouvertes depuis début février.* »

Wauquiez espère « protéger entre 200.000 et 300.000 emplois » en 2009

Le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a fait hier un premier bilan trimestriel des mesures annoncées ces derniers mois. Peu de contrats aidés ont été conclus à ce jour, ce qui suscite un début de polémique.



Pour déminer le terrain social à moins de dix jours d'une nouvelle mobilisation intersyndicale, l'exécutif veut convaincre les Français que le premier plan de relance mâtiné des annonces sociales du 18 février suffit. Le secrétaire d'Etat à l'Emploi s'est attelé à la tâche hier, s'engageant à faire un point chaque trimestre sur les résultats de la politique gouvernementale de l'emploi. Laurent Wauquiez avait déjà prévenu s'attendre « *sur plusieurs mois* » à une croissance forte du nombre de demandeurs d'emploi. Il n'a donc pas pris le risque de s'engager sur un seuil maximum de chômage en fin d'année, à la veille de la publication de nouvelles prévisions de l'Unedic qui vont aller bien au-delà des 300.000 chômeurs supplémentaires déjà prévus. Il a en revanche affirmé que les mesures prises ces derniers mois devraient permettre de « *protéger entre 200.000 et 300.000 emplois* » en 2009.

Si le gouvernement compte pour cela sur les contrats aidés dans le secteur non marchand (contrats d'accompagnement vers l'emploi et contrats d'avenir), il va falloir sérieusement accélérer le rythme, au vu des performances des deux premiers mois de 2009. Le secrétaire d'Etat a accusé certaines collectivités locales de ne pas jouer le jeu, citant la ville de Dijon, dirigée par le sénateur-maire socialiste François Rebsamen. Lequel a dénoncé des propos « *mensongers* ». Laurent Wauquiez a tout de même tenté de minorer la panne, citant des chiffres selon lesquels janvier et février ont été meilleurs que l'an dernier (marqué par un rythme peu élevé). Mais en réalité, alors que l'objectif annuel a été relevé à 330.000 contrats, seuls 23.191 contrats aidés non marchands (CAE et contrats d'avenir) ont été conclus en janvier contre 27.209 en janvier 2008, selon les statistiques du site Internet du ministère du Travail.

Succès du « *zéro charges* »

Laurent Wauquiez a par ailleurs chiffré à « *50.000 équivalents temps plein* » les licenciements que les 34 millions d'heures de chômage partiel demandées depuis le début de l'année pour 330.000 salariés auraient déjà permis. Il a renvoyé à la négociation en cours avec l'Unedic la question des moyens qui seront dégagés pour réaliser le coup de pouce salarial supplémentaire annoncé par le chef de l'Etat sur l'indemnisation des salariés en activité partielle. Le bureau du régime d'assurance-chômage devrait évoquer le sujet aujourd'hui. Alors que les nouvelles prévisions vont enterrer définitivement toute perspective de baisse des cotisations, un consensus pourrait se dessiner sur l'idée de financer le dispositif par l'emprunt. Laurent Wauquiez s'est enfin affirmé optimiste sur le succès de l'aide à l'embauche dans les très petites entreprises dite « *zéro charges* ». Il a affirmé constater une « *montée en charge* » vers l'objectif des 4.000 à 5.000 demandes par jour, tout en reconnaissant que 70 % correspondent à un effet d'aubaine. Il s'est aussi engagé à ce que le chèque de 200 euros pour l'emploi à domicile annoncé par le chef de l'Etat pour les familles et les chômeurs soit opérationnel en juin. Quant au deuxième plan des services à la personne, il sera présenté le 24 mars.

Ouest-France 11 mars 2009

L'Unedic prévoit de 375 000 à 454 000 chômeurs de plus en 2009

L'assurance chômage prévoit entre 375 000 et 454 000 chômeurs supplémentaires en France en 2009, selon deux nouveaux scénarios examinés mercredi et fondés sur des hypothèses de recul du PIB de respectivement 1,5% et 1,8%, ont annoncé des sources syndicales.

La tribune 11 mars 2009

La France comptera 375.000 à 454.000 chômeurs de plus en 2009 selon l'Unedic

L'assurance chômage prévoit entre 375.000 et 454.000 chômeurs supplémentaires en France en 2009, selon deux nouveaux scénarios fondés sur des hypothèses d'un repli du PIB de 1,5% et de 1,8%.

L'année 2009 s'annonce particulièrement mauvaise sur le front de l'emploi en France. Alors que 90.200 demandeurs d'emplois supplémentaires ont été recensés en janvier, l'Unedic prévoit au total entre 375.000 et 454.000 chômeurs de plus cette année, selon des sources syndicales citées par l'Agence France Presse (AFP). Mi-février, la prévision était encore de 282.000 chômeurs supplémentaires, après une hausse de 217.000 inscrits en catégorie 1 en 2008.

L'assurance chômage a établi ses prévisions selon deux nouveaux scénarios, examinés ce mercredi et basés sur des hypothèses d'un repli du Produit intérieur brut (PIB) français de 1,5% et de 1,8%. Le gouvernement table pour sa part sur une contraction de 1,5% de l'activité économique cette année. Selon une source syndicale, les deux nouveaux scénarios n'ont pas été formellement "actés", le bureau préférant "attendre avril pour prendre en compte la situation de mars, où nous constatons sur les dix premiers jours une forte dégradation" de la situation de l'emploi.

Début mars, le président de l'Unedic, Geoffroy Roux de Bézieux, avait prévenu que l'estimation initiale allait être revue à la hausse. Mais il n'évoquait alors que le chiffre de 300.000 demandeurs d'emplois de plus. "Les chefs d'entreprise, très inquiets de la conjoncture" ont "commencé beaucoup plus vite que ce que l'on pensait", par rapport aux récessions précédentes, "à mettre fin aux missions d'intérim, aux CDD", avait-il expliqué au micro de France Info.

Si le PIB devait reculer de 1,8% en 2009, le déficit cumulé du régime fin 2010 se creuserait ainsi à 8,608 milliards d'euros, alors qu'un retour à l'équilibre financier de l'Unedic était encore il y a quelques mois prévu à cet horizon.

Le monde 11 mars 2009

Le dollar reste malgré tout la monnaie de référence

La Réserve fédérale américaine fait tourner à plein la planche à billets. Le gouvernement dépense à tout-va pour empêcher une véritable dépression, ce qui est la meilleure façon de provoquer un effondrement du dollar. Pourtant, le billet vert ne cesse de s'apprécier, et tout indique que le mouvement n'est pas près de s'inverser. Comment est-ce possible ? Pour comprendre, il suffit de voir dans quel état se trouvent les autres grandes devises.

Voyons tout d'abord le cas de la livre sterling, qui a joué le rôle de monnaie de réserve avant que le dollar ne la supplante comme telle. Elle vaut aujourd'hui 1,38 dollar. Ainsi, elle avoue une faiblesse que l'on n'avait pas observée au cours des vingt dernières années, et ce moins d'un an après avoir, au contraire, battu des records qui tenaient depuis vingt-cinq ans.

La liste des heurs britanniques est longue. Les banques sont très engagées vis-à-vis de l'étranger. Le gouvernement, qui plie sous la charge du déficit budgétaire, a endossé la plus grande partie de leurs risques. Enfin, la Banque d'Angleterre va utiliser les 75 milliards de livres qu'elle aura créés pour les ajouter au fonds de récupération des actifs douteux. Qui en voudra ? Sûrement pas les investisseurs étrangers.

Tel Icare, l'euro volait au plus haut l'été dernier, pour plonger aujourd'hui tout droit vers le sol. La croissance est très mal-en-point dans la zone euro. Les banques sont en mauvaise posture, et l'on se demande comment parer à un désastre total au Portugal, en Irlande, en Grèce ou en Espagne. Sans parler de la situation des banques belges, italiennes ou autrichiennes, qui comptent parmi les établissements les plus exposés aux effets de l'implosion des pays d'Europe de l'Est. A Francfort, le patron de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, se refuse à recourir à la création monétaire pour alléger la tension. A Berlin, la chancelière Angela Merkel n'aime pas beaucoup le principe des plans de sauvetage. La zone tout entière s'enfoncé dans le marasme.

Au Japon, même chose : les exportations ont accusé une chute de 46 % en janvier. L'an dernier, le yen s'est apprécié pour des raisons en partie techniques. Les fonds spéculatifs avaient pris auparavant le parti de jouer systématiquement le yen à la baisse. Puis, il est devenu dangereux de garder ces positions risquées : tout le monde a repris ses billes. Maintenant, on redécouvre les fondamentaux de l'économie japonaise, et ils ne sont pas beaux à voir. Les exportations s'écroulent. La récession est sévère.

Les fondamentaux de l'économie américaine ne sont guère reluisants, eux non plus. Mais on ne peut pas reprocher au gouvernement de ne pas se démener. Il a choisi de tout miser sur la reprise. Pour le moment, les marchés mondiaux préfèrent croire à ce pari et achètent les obligations émises en masse par l'Etat fédéral américain. La devise de réserve qu'est le dollar va affirmer sa suprématie. Sauf si les mêmes marchés commencent à penser que le pari sera perdant.

La tribune 11 mars 2009

"Reprise fin 2009 dans le secteur du papier", selon le patron de Sequana

Pour le patron du groupe Sequana, Pascal Lebard, qui contrôle notamment le grand producteur français de papier Arjowiggins, après une fin d'exercice 2008 difficile et un début 2009 sans visibilité, la situation devrait s'éclaircir à la fin de cette année.

Que pensez-vous de vos résultats 2008 ?

Bien sûr, je ne vais pas vous dire qu'ils sont fameux mais je les considère tout de même encourageants. Ils montrent que nous avons bien résisté face à la mauvaise conjoncture. Dans la distribution dans laquelle nous nous sommes développés avec Antalis, nos résultats sont en progression. Quant à la production de papier, Arjo est en train de se redresser.

- Quelles sont vos prévisions pour 2009 ?

Ce qui caractérise ce début d'exercice, c'est le manque de visibilité. Il est très difficile d'anticiper ce qui va se passer dans les prochains mois. Il est sûr qu'il y aura des baisses de volumes mais impossible de dire de combien.

- Quand voyez-vous la sortie de crise alors que l'on considère généralement votre industrie, le papier, comme un indicateur avancé de conjoncture ?

Pour nous, la sortie de crise devrait intervenir fin 2009. Je rappelle que la situation a commencé à se dégrader fortement dans notre secteur dès le second semestre 2008 avec une fin d'année très difficile.

- Cela veut dire que pour l'économie, la reprise se dessine en 2010 ?

Vraisemblablement.

- Les contraintes environnementales influencent-elles votre activité ?

Fortement. Nous constatons une forte montée en puissance du marché du papier recyclé. Même si nous ne sommes pas un gros producteur, le ratio actuel chez nous entre produit classique et papier recyclé est de l'ordre de 70/30, il devrait passer à 60/40 d'ici la fin de l'année. Nos usines de réalisation de papier recyclé tournent à plein en ce moment.

Les échos 12 mars 2009

Enel prépare une augmentation de capital de 8 milliards d'euros

Cet appel au marché, prévu dans le courant de l'année, vise à réduire sa dette qui s'est alourdie après la prise de contrôle totale d' Endesa. Cette acquisition a permis au groupe italien d'afficher un bénéfice net 2008 en hausse de plus de 35% à 5,2 milliards d'euros.

Le groupe énergétique italien Enel a annoncé jeudi le lancement cette année d'une augmentation de capital d'un montant pouvant aller jusqu'à 8 milliards d'euros, afin de réduire sa dette qui a pris du volume après sa récente prise de contrôle totale de l'espagnol Endesa. Cette augmentation de capital aura lieu au cours de l'année, précise son communiqué.

Le Trésor italien pourrait y participer. Près du tiers du capital d' Enel est public, à travers les participations du Trésor et de la Caisse des dépôts.

Le plan stratégique 2009-2013 d' Enel prévoit également une réduction des investissements de près de 12 milliards d'euros à 33 milliards, en comptant ceux d'Endesa. Le groupe italien va aussi céder des actifs pour un montant de 10 milliards d'euros d'ici l'année prochaine contre environ 5 milliards attendus jusqu'à présent. Ces mesures devraient permettre à la dette de descendre à 45 milliards d'euros en 2010 et à 41 milliards en 2013, ce qui lui permettrait de conserver une notation que les agences ont menacé de dégrader.

Enel, déjà propriétaire de 67% de l'espagnol Endesa, a racheté il y a trois semaines les 25% détenus par le groupe de BTP espagnol Acciona, pour 11,1 milliards d'euros, dont 8,2 milliards en numéraire. Cette acquisition a encore fait progresser son lourd endettement (49,967 milliards d'euros à fin 2008). L'autorité boursière espagnole a annoncé début mars que le groupe italien ne serait pas obligé de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur le capital résiduel d'Endesa. Au terme d'une guerre sans merci de près de deux ans ayant eu de multiples répercussions politiques et diplomatiques, Enel et Acciona avaient remporté la bataille pour le contrôle d'Endesa en 2007, en lançant une OPA de 42,5 milliards d'euros, forçant l'autre prétendant, l'allemand EON, à jeter l'éponge.

Les résultats 2008 ont bondi

Parallèlement, Enel a communiqué jeudi ses résultats définitifs pour 2008. Ils ont bondi grâce à l'apport d'Endesa : le bénéfice net a progressé de 35,2% à 5,293 milliards d'euros, tandis que son résultat brut d'exploitation (Ebitda), déjà publié début février a crû de 45,5% à 14,318 milliards d'euros. Son chiffre d'affaires a augmenté de 40% à 61,18 milliards d'euros.

Au chapitre des perspectives, le groupe italien s'attend à des résultats en croissance en 2009 malgré la crise. Pour 2010, il table sur un Ebitda de 16 milliards d'euros et pour 2013, de 18 milliards. Le bénéfice net tiré des activités ordinaires devrait s'élever à 4 milliards en 2010 et à 5 milliards en 2013. "Les résultats positifs confirment la solidité de notre société qui croît même dans un contexte défavorable", a commenté l'administrateur délégué du groupe Fulvio Conti, cité dans le communiqué.

Toutes les actions annoncées "*préparent notre groupe à la reprise des marchés et de l'économie*", a-t-il ajouté. Enel a en outre confirmé qu'il verserait au titre de l'exercice 2008 un dividende de 49 centimes par action, inchangé par rapport à 2007. A partir de 2009, le groupe versera à ses actionnaires 60% des bénéfices.

Logement : plus d'expulsion sans solution de remplacement, assure Christine Boutin

La ministre du Logement Christine Boutin, a affirmé qu'il n'y aurait désormais plus d'expulsions sans une solution de remplacement, dans un entretien à Aujourd'hui en France/Le Parisien publié jeudi.

"Désormais, il n'y aura plus de personnes mises à la rue, plus d'expulsions sans une solution de remplacement", a-t-elle déclaré, alors que la trêve hivernale s'achève dimanche 15 mars. "Un préfet ne mettra plus à exécution un jugement d'expulsion sans proposer un relogement ou un hébergement pour les locataires dans l'impossibilité de payer leur loyer", a ajouté Mme Boutin.

"Ce principe entre immédiatement en vigueur", a-t-elle précisé.

Pour la ministre du Logement, "tout cela sera encadré par la loi sur le logement qui exige la mise en place, dans chaque département, d'une commission de prévention des expulsions et qui facilite le développement de l'intermédiation locative".

Sur Europe 1, Mme Boutin a ensuite précisé que les solutions de remplacement seraient de "trois natures: soit l'hébergement, soit le maintien dans les lieux, soit le relogement". Les personnes concernées doivent se rendre à la préfecture pour signaler leur situation, a-t-elle indiqué.

Le dispositif doit "garantir également aux propriétaires de pouvoir être payés", par l'intermédiaire d'une association qui se substituerait au locataire défaillant si celui-ci est "de bonne foi", selon la ministre.

Interrogée par la Parisien -Aujourd'hui en France sur le sort qui sera réservé aux locataires dits de "mauvaise foi", sous le coup d'un jugement d'expulsion, la ministre a répondu: "Mon objectif est clair: personne ne doit se retrouver à la rue à la suite d'une expulsion. Mauvaise foi ou pas, ils auront droit au moins à une solution d'hébergement".

Mme Boutin doit préciser les mesures gouvernementales destinées à prévenir les expulsions locatives lors d'un déplacement jeudi à Châlons-en-Champagne (Marne).

Rebond des prix en février en France

L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,4% en février par rapport au mois précédent, après un recul de 0,4% en janvier. Sur un an, l'inflation s'est établie à 0,9%, soit 2,5 points de moins que lors des pics de l'été dernier.

Regain d'inflation en février en France. Après cinq mois consécutifs de recul, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de 0,4% en février par rapport au mois précédent. En janvier, la baisse avait atteint 0,4%. La progression du mois dernier s'explique par "*la hausse des prix des services de transports et communications, des loyers, de l'eau et des services d'enlèvement des ordures ménagères et des autres services, en raison d'augmentations saisonnières liées aux vacances scolaires de février ou de relèvements tarifaires*", précise l'Insee. A laquelle s'ajoute la fin des soldes d'hiver.

Sur un an, l'inflation s'est établie à 0,9% en février. La décélération ininterrompue de l'inflation constatée depuis l'été 2008 a donc désormais cessé. Après les pics de 3,6% enregistrés en juin et juillet derniers, la hausse des prix est aujourd'hui sous contrôle. Mais l'indicateur d'inflation sous-jacente, c'est-à-dire "*hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales et cvs [corrigé des variations saisonnières]*", affiche une progression de 1,9% en février, après +1,7% en tout début d'année.

La tribune 12 mars 2009

France : plus de 100.000 emplois salariés détruits en 2008, rebond de l'inflation en février

Après 330.000 emplois salariés créés en 2007, la France en a détruit plus de 100.000 l'an dernier. De leur côté, les prix sont repartis à la hausse en février, augmentant de 0,4%, ce qui éloigne le risque de déflation.

Année noire pour l'emploi salarié français l'an dernier. La France comptait 100.500 postes de moins fin 2008 par rapport à fin 2007 (-0,6%), avec une perte de 106.800 postes sur le seul quatrième trimestre (-0,6% par rapport au troisième trimestre), selon des chiffres définitifs diffusés ce jeudi par le ministère de l'Emploi.

Ces résultats révisés sont légèrement en baisse par rapport aux données provisoires publiées mi-février, qui faisaient état d'un recul de 0,7% de l'emploi salarié dans le secteur concurrentiel en 2008, soit 115.300 postes en moins. La France comptait 18 millions de salariés fin décembre.

Après 330.000 créations d'emplois salariés en 2007, un dynamisme inédit depuis l'an 2000, l'économie a détruit en 2008 beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en a créés. Le solde était resté positif au premier trimestre pour devenir de plus en plus négatif le reste de l'année.

Au quatrième trimestre, les destructions d'emploi ont atteint 106.800 (-0,6%), avec une chute accentuée de l'intérim, qui a perdu 79.500 postes (-13,3%), selon la direction des études et statistiques du ministère (Dares).

Par ailleurs, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4% en février, après avoir reculé de 0,4% en janvier, et progressent de 0,9% sur un an, a annoncé jeudi l'Insee. "Le risque de déflation s'éloigne et c'est une très bonne nouvelle, commente Nicolas Bouzou, économiste chez Asterès. Les prix ont augmenté, en raison notamment de la fin des soldes et des augmentations saisonnières liées aux vacances (...) Globalement les prix progressent donc très peu, ce qui est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des ménages. Mais ils ne baissent pas, ce qui évite une déflation, c'est-à-dire un gel complet du système économique."

Les échos 13 mars 2009

La CGPME dénonce un « axe » entre le Medef, la CGT et la CFDT

Assez du pessimisme ambiant ! « *Globalement, ça ne va pas si mal dans nos entreprises* », a déclaré hier le président de la CGPME, Jean-François Roubaud, devant l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis). Selon un sondage Ifop publié la veille, les patrons de PME sont 87 % à se dire « inquiets » pour l'économie française mais ils ne sont que 32 % à ressentir un impact négatif sur leurs propres conditions d'accès au crédit. Seul vrai clignotant, l'autocensure : 48 % des chefs d'entreprise restreignent actuellement leurs investissements et réduisent « d'eux-mêmes » leurs demandes de prêts auprès des banques. Ainsi, pour Jean-François Roubaud, les entreprises « *courbent le dos* », c'est plutôt le signe d'une crise « *de confiance* ».

En cela, le président de la CGPME est plutôt d'accord avec la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui déclarait lundi dans « Le Parisien » : « *On va s'en sortir. Il faut arrêter de penser qu'il n'y a plus d'avenir, que le futur a disparu du calendrier (...). La crise, ce n'est pas la mort.* » Sur le reste, en revanche, les deux leaders patronaux ne cessent de marquer leur différence. « *J'ai sans doute un complexe mais il faut bien admettre qu'il y a aujourd'hui un axe entre le Medef, la CGT et la CFDT*, explique Jean-François Roubaud, *et que, à côté, les petits syndicats [FO, CFTC et CGC, NDLR] parlent avec moi.* » Sur les jeunes, les retraites complémentaires ou la modernisation du marché du travail, par exemple.

Toile de fond électorale

Laurence Parisot veut sécuriser les licenciements économiques ? « *Ce n'est pas le moment* », estime Jean-François Roubaud. Elle souhaite remettre à plat la gouvernance du paritarisme ? « *On ne peut pas dire que ça ne fonctionne pas* », rétorque-t-il, tout en reconnaissant devoir batailler ferme pour obtenir des sièges au 1 % logement, dans les institutions de prévoyance et, surtout, dans les instances paritaires régionales (IPR) en cours d'installation auprès de Pôle emploi. Une guéguerre sur toile de fond électorale. En 2010 en effet, Jean-François Roubaud et Laurence Parisot arriveront au terme de leur mandat (respectivement en janvier et en juillet). Comme d'ailleurs Pierre Martin à l'UPA. Leurs prises de position ne sont donc pas dénuées d'arrière-pensées.

PIERRE MÉHAIGNERIE - LE PRÉSIDENT UMP DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLÉE

« On pourrait augmenter l'impôt sur les revenus de plus de 300.000 euros »

Le climat économique et social vous inquiète-t-il ?

Il ne faut pas noircir le tableau. Il y a des raisons d'être optimiste. La consommation ne plonge pas. Et je sens un réveil dans la construction. C'est un secteur dans lequel le plan de relance sera tout à fait opérationnel. Il n'y aura pas de meilleure année que 2009 pour construire, pour accéder à la propriété, pour investir dans la location. Je m'attends à une relance de la construction au second semestre. Aujourd'hui, la crise pèse essentiellement sur les ouvriers de l'industrie, sur les jeunes et ceux qui vont subir le chômage partiel. Concentrons nos efforts sur eux et sur les entreprises qui doivent passer le cap de la crise. Il ne faut pas que les ouvriers paient la crise une nouvelle fois. Dans l'industrie, de très bonnes mesures ont été annoncées pour préserver le capital humain, comme l'indemnisation du chômage partiel jusqu'à 90 % du salaire net pour développer la formation. Il faut que cela se concrétise très vite sur le terrain.

Faut-il suspendre le paquet fiscal de l'été 2007 comme le réclament le PS et les syndicats ?

Un gros effort de pédagogie doit être effectué sur la fameuse loi Tépà. Ce paquet fiscal ne contient pas plus de 600 millions d'euros pour les catégories les plus aisées. Le PS a réussi à ancrer l'idée qu'il avait d'abord profité aux riches. Il faut absolument maintenir le dispositif sur les heures supplémentaires, car aujourd'hui encore des secteurs peinent à trouver de la main-d'œuvre. Lorsque la reprise viendra, cette politique sera très profitable. C'est en plus un facteur d'équité car ce sont pour l'essentiel les travailleurs manuels qui font des heures supplémentaires. En revanche, il faudra tôt ou tard que la CSG et la CRDS sortent du bouclier fiscal. Et dans cette période de crise, j'estime qu'il faut demander aux catégories les plus aisées un effort financier.

Concrètement ?

Pendant deux ans, on pourrait appliquer une contribution fiscale supplémentaire sur les revenus qui dépassent l'entendement. Aux Etats-Unis, Barack Obama veut augmenter les impôts de ceux qui gagnent plus de 500.000 dollars.

On pourrait s'en inspirer. Il faudrait que cette mesure soit engagée par plusieurs pays en même temps pour marquer les esprits et éviter les délocalisations. Pourquoi pas lors du prochain sommet du G20 ? Compte tenu des écarts de revenus qui se sont creusés ces dernières années, une action politique forte sur ce point me semble légitime. C'est une question de justice. Depuis quinze ans, la petite classe moyenne se sent tirée vers le bas, les catégories les plus aisées vers le haut. Dans une période de crise, les catégories très aisées doivent participer à l'effort du pays dans un souci de cohésion sociale.

A quel niveau situez-vous les rémunérations qui dépassent l'entendement ?

Par exemple, on pourrait augmenter le taux de l'impôt sur le revenu pour les personnes qui gagnent plus de 300.000 ou 400.000 euros par an. A l'UMP, je crois qu'il y a une majorité nette de députés en faveur d'une telle mesure, à condition que la France n'agisse pas seule, mais de concert avec d'autres pays.

Si aucun accord sur ce point ne se dessinait au G20, faudrait-il que la France avance seule sur cette voie ?

Je le souhaite.

Les suppressions d'emplois annoncées par Total vous choquent-elles ?

Bien sûr. Une restructuration est toujours possible dans une entreprise, mais il faut vraiment vivre dans un autre monde pour la faire dans la période actuelle sans aucune pédagogie. C'est indécent. Il faut que Total prenne des engagements de réindustrialisation des sites concernés.

Faut-il baisser le taux de la TVA sur la restauration ?

A 5,5 %, non. Parce qu'il y a d'autres priorités et parce que nous avons un déficit budgétaire déjà très important. Les 2 milliards d'euros que pourrait coûter cette mesure seraient très utiles pour le Fonds d'investissement social, pour aider et former les jeunes. On pourrait imaginer de lier la baisse de la TVA dans la restauration à un contrat de revalorisation des salaires ou de baisse des prix dans ce secteur, mais cela me paraît très difficile à mettre en œuvre, en raison de la multitude d'établissements. Il me semble préférable de faire une étape, avec un taux de 10 ou 12 %.

Arrco-Agirc : les syndicats refusent catégoriquement un départ à 61 ans

La négociation sur les régimes complémentaires de retraites Agirc et Arrco, hier, n'a pas permis d'avancée. Le Medef propose de repousser à 61 ans, en 2014, l'âge de départ à la retraite en échange du maintien du rendement des régimes.



A trois semaines de son terme supposé, la négociation sur les régimes de retraite complémentaire Agirc (cadres) et Arrco (tous les salariés) reste dans l'impasse. Hier, le Medef a présenté un premier projet d'accord où il propose de relever l'âge minimal de départ pour toucher une retraite à taux plein. Une mesure indispensable, selon lui, pour sauver ces régimes, qui vont basculer dans le rouge pour la première fois. « *Si on ne fait rien, les réserves seront épuisées en 2014-2015* », a insisté Jean-René Buisson (Medef), ce que les syndicats contestent. Pour atteindre son objectif, le patronat, après avoir laissé planer la menace de propositions plus radicales, accepte de ne porter cet âge minimal qu'à 61 ans, en 2014, et de ne lancer le mouvement qu'en 2011, à raison alors d'un trimestre supplémentaire par an.

Propositions insuffisantes

Toute sa proposition est bâtie autour de cette logique en deux temps, dans l'espoir d'arracher un accord sur la durée (jusqu'en 2014). L'accord évoque une revalorisation des cotisations salariales et patronales s'appliquant aussi à partir de 2011. Le texte ne chiffre pas ces hausses (les syndicats réclament 1 %). Toujours à compter de 2011, les rendements des deux régimes seraient rendus constants, une revendication syndicale. D'ici là, ils continueraient de décroître et le rendement de l'Agirc serait aligné sur celui, plus faible, de l'Arrco (les avantages familiaux Agirc seraient aussi alignés sur ceux de l'Arrco).

Ces propositions sont largement insuffisantes pour débloquer la situation. Les syndicats sont restés vent debout contre tout relèvement de l'âge minimal de départ. « *Pas question d'agir sur les paramètres d'âge ou de durée de cotisation indépendamment d'une concertation avec les pouvoirs publics* », a rappelé Jean-Louis Malys (CFDT).

« *On tourne en rond, le Medef reste sur une position dogmatique* », regrette Eric Aubin (CGT), qui préconise plutôt de « *maintenir les rendements, augmenter les cotisations, salariés et employeurs, et élargir l'assiette de cotisation en y incluant la participation et l'intéressement* ».

Même la CGC, pour qui l'âge de la retraite « *n'est pas tabou* », a protesté. « *Il faut relever le niveau de vie des retraités. On ne touche pas à l'âge si on n'améliore pas le rendement* », a insisté Danièle Karniewicz. « *Si le blocage persiste, on n'hésitera pas à mobiliser* », prévient de son côté Force ouvrière.

Prochaine réunion le 23 mars

Les partenaires sociaux doivent désormais se retrouver le 23 mars et, si nécessaire, le 31 mars. Une solution de sortie de crise sera extrêmement difficile à trouver d'ici là. Les syndicats font remarquer qu'une hausse de 1 % du point de cotisation permettrait d'assurer l'équilibre des régimes jusqu'en 2030. Le patronat a indiqué qu'il était prêt à assumer « *0,1 %* » de l'effort, le reste étant à la charge du salarié. « *Inacceptable* », rétorque la CGT.

Les économistes sont plus pessimistes que le gouvernement sur la profondeur de la récession

Les conjoncturistes tablent sur un recul du PIB de 1,7 % cette année, avant un rebond de 0,6 % en 2010. Mais plusieurs jugent déjà obsolètes les chiffres transmis ces derniers jours à Bercy. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en février, selon l'Insee, soit 0,9 % sur un an.

La publication, hier en Allemagne, d'un indice de production industrielle en recul de 7,5 % en janvier renforce les craintes des économistes : c'est encore de la dégradation de la conjoncture qu'ils auront à débattre, mardi à Bercy, lors de la réunion du groupe technique de la Commission économique de la nation, pour la présentation traditionnelle des perspectives économiques de printemps du gouvernement. Celui-ci, qui vient de réviser en baisse, à - 1,5 %, sa prévision d'évolution du produit intérieur brut (PIB) cette année (avant un rebond de 1 % l'an prochain), ne sera officiellement pas démenti : la moyenne des prévisions envoyées ces derniers jours à la Direction du Trésor à Bercy par les économistes établit un recul du PIB de 1,7 % cette année, avant une croissance de 0,6 % l'an prochain.

Ce n'est guère pire que le Consensus Forecasts (basé sur un collège plus large d'instituts) publié en février et sur lequel le gouvernement s'est appuyé pour construire sa prévision.

- 2,7 % cette année selon Exane

Mais les conjoncturistes sont, pour beaucoup, déjà plus pessimistes que les chiffres qu'ils ont transmis ! « *Après l'effondrement de la production industrielle au quatrième trimestre et le déstockage dans les entreprises, j'étais plein d'espoir sur un rebond technique de court terme au premier trimestre. Mais compte tenu des chiffres de janvier et de l'état du marché du travail, je dois revoir ma prévision à la baisse* », observe ainsi Jean-Christophe Caffet, de Natixis, dont la prévision de - 1 % en 2009 transmise à Bercy est la plus haute du groupe technique.

Barclays et BNP Paribas indiquent aussi qu'ils vont revoir leur prévision, tandis qu'Exane a déjà procédé de manière drastique, prévoyant désormais - 2,7 % cette année au lieu de - 1,8 %, et - 0,4 % en 2010 au lieu de 0 %. Goldman Sachs, qui anticipait - 1,5 %, table désormais sur un recul « *supérieur à - 2,5 %* ». Le Bipe a également légèrement abaissé sa prévision (- 1,6 % au lieu de - 1,3 %).

L'impact du chômage

Au-delà d'un spectre de prévision particulièrement élevé ce printemps (1,5 point d'écart entre le plus optimiste et le plus pessimiste), l'OFCE, qui a transmis une prévision de - 2,4 % cette année, vient d'en « *changer les composantes* », indique Eric Heyer - par ailleurs le seul à avoir transmis une deuxième année de récession l'an prochain. « *Le fort déstockage fin 2008 était surtout lié à l'automobile. Le relais est maintenant pris par les autres secteurs* », explique-t-il. Déjà très alarmiste, JP Morgan redoute aussi l'impact de la hausse du chômage sur la consommation, « *la seule donnée qui semble tenir* », note Maryse Pododjinski. Rare bulle d'air dans le paysage économique, la baisse des prix à la consommation a, de fait, connu un coup d'arrêt en février, avec une hausse des prix de 0,4 %, soit une hausse de 0,9 % sur un an. « *C'est une surprise mais qui tient à des facteurs exceptionnels, comme une hausse des prix du transport aérien [+ 3,2 % en un mois]* », relativise toutefois Benoît Heitz, chef de la division synthèse conjoncturelle à l'Insee, pour qui « *la désinflation rapide devrait reprendre dès le mois prochain* ».



Pour la première fois, le secteur tertiaire a détruit des emplois en 2008

Entre 68.000 et 100.000 emplois salariés ont été perdus l'an dernier, selon les indicateurs (Insee, Pôle emploi, Acoess), avec une accélération des destructions au quatrième trimestre. Les services et la construction basculent dans le rouge.



L'année 2007, marquée par des créations d'emplois salariés record (330.000), est bien loin. Les bilans 2008 publiés hier par l'Insee, l'Unedic et l'Acoss, dont les champs sont légèrement différents, font état de destructions comprises entre 68.000 et 100.000 l'an dernier, soit des baisses de 0,4 % à 0,6 %. L'accélération a été nette au quatrième trimestre, avec une perte de 106.800 postes, selon des chiffres définitifs du ministère de l'Emploi. La France comptait quelque 18 millions de salariés fin décembre. « *C'est un renversement de tendance très fort* », estime le directeur des statistiques de Pôle emploi, Bernard Ernst, pour lequel « *2008 ressemble à 1991, année d'un fort retournement avant les fortes baisses d'emplois de 1992 et 1993* ». Le gouvernement prévoit plus de 300.000 suppressions d'emplois en 2009.

L'intérim est plus que jamais affecté : le secteur a perdu 79.500 postes (- 13,3 %) sur les trois derniers mois de l'année.

Textile et papeterie souffrent

L'industrie souffre également de plus en plus, avec une baisse des effectifs de 0,8 % au dernier trimestre (contre 0,4 % au troisième). En un an, 73.400 emplois industriels auront été détruits. Fait notable : le rythme de destruction a été plus faible au deuxième semestre dans l'automobile, après des replis importants au premier. Les mises en chômage technique massives des constructeurs ont permis de limiter les dégâts. A l'inverse, la chute est spectaculaire dans le textile et la papeterie, en recul de près de 5 % sur un an, selon Pôle emploi.

Pour la première fois depuis 2002, la construction a aussi supprimé des emplois au quatrième trimestre (12.600 postes de moins). Et si le solde reste positif sur l'année (+ 12.800), les enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des entreprises du bâtiment et des travaux publics font état d'une « *tendance de plus en plus défavorable à l'emploi* ».

Le tertiaire (qui intègre tout l'intérim) détruit également davantage d'emplois qu'il n'en crée, un fait sans précédent, souligne Bernard Ernst. La situation est contrastée selon les secteurs : les créations ont été importantes (entre + 4 % et + 6 %) dans l'informatique, les maisons de retraite et l'action sociale. De son côté, la restauration a encore créé quelque 10.000 emplois. Mais les destructions ont bondi dans l'immobilier et les télécommunications.

Les recettes de la Sécurité sociale

Conséquence directe : les recettes de la Sécurité sociale sont atones. La masse salariale, sur laquelle sont assises les cotisations, n'a progressé que de 0,3 % au quatrième trimestre, ramenant le rythme annuel de progression à 2,7 % (contre 4,5 % fin 2007). Le gouvernement anticipe une stagnation de la masse salariale en 2009.

La tribune 12 mars 2009

En 2008, les ménages français ont moins emprunté

La demande de crédits des ménages français s'est réduite en 2008, en raison d'une dégradation de leur situation économique et professionnelle", selon l'enquête annuelle de l'Observatoire des crédits aux ménages publiée ce jeudi.

22

Les ménages français, affectés par la dégradation de leur situation économique ont moins emprunté en 2008. C'est un "revirement par rapport aux années précédentes", a déclaré l'Observatoire des crédits aux ménages(OCM) qui a annoncé une baisse du nombre de crédits accordés de 4,1% sur un an, dans l'enquête publiée ce jeudi.

Selon l'OCM, 14,05 millions de ménages français avaient un crédit en 2008, soit 52,6% des ménages, après 52% en 2007.

Concernant le nombre de crédits immobiliers, il a été enregistré une diminution de 12,7% par rapport à 2007 qualifiée d'"année record". Quant aux crédits à la consommation, ils se sont affichés en baisse de 1,75%.

L'explication de cette baisse "est à mettre en parallèle avec le fait que les ménages sont plus nombreux en 2008 à ressentir une dégradation de leur situation économique et professionnelle", selon l'étude. Quelque 48,8% estiment ainsi que cette situation économique s'est dégradée au cours des six derniers mois (27,1% en 2001 et 41% en 2007).

D'ailleurs en 2009, les ménages "ont sensiblement révisé à la baisse leurs intentions de recours à de nouveaux crédits en 2009". Elles sont même "au plus bas depuis dix ans avec seulement 4,8% des ménages qui déclarent vouloir souscrire un crédit immobilier (5,8% il y a un an)", affirme cette étude.